



**AVIS PUBLIC**

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**  
**NUMÉRO 2021-003**

Avis est par les présentes donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier, que lors de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Casimir qui aura lieu le lundi 9 août 2021 à 20h00, au 220 boulevard de la Montagne à Saint-Casimir (Québec), le conseil municipal prendra en considération la demande de dérogation mineure suivante :

**Lot 6 030 937/ 685, rue Notre-Dame / Zone résidentielle Ra/a-11**

Demande numéro 2021-003, faite le 30 juin 2021, par Mme Sarah Godin propriétaire du 685, rue Notre-Dame, ayant pour effet de permettre la construction d'une serre privée d'une superficie de 50 mètres carrés (diamètre de 26 pieds) alors que l'article 7.2.6 du Règlement de zonage 139-2015 ne permet qu'une superficie de 15 mètres carrés.

Toute personne intéressée pourra, avant que le conseil ne prenne sa décision sur cette demande, transmettre ses commentaires par écrit avant le 2 août 2021 à la Municipalité de Saint-Casimir 220, boulevard de la Montagne Saint-Casimir, QC G0A 3L0 ou par courriel à : [rene.savard@saint-casimir.com](mailto:rene.savard@saint-casimir.com)

**DONNÉ À SAINT-CASIMIR**, ce 16<sup>ième</sup> jour de juillet 2021

René Savard  
Directeur général et secrétaire-trésorier